



Le droit au refus d un dossier de location

Par **magblog**, le **25/02/2009** à **20:47**

Bonjour

je souhaiterai savoir si une agence immobiliere à le droit de nous refuser un dossier pour louer une maison étant donné que nous sommes intérimaire (et que leur assurance leur demande d etre en cdi ou cdd). Y a t'il un recoure pour se genre de discrimination.
cdlt

Par **Paula**, le **26/02/2009** à **11:25**

Bonjour,

Pour un seul logement, l'Agence a souvent plusieurs dossiers à examiner et elle choisit le plus sécurisant financièrement.

Ce n'est pas forcément de la discrimination. Cordialement